paquet ouvert, ou la bouteille débouchée et que la responsabilité retombe alors sur le pharmacien ou le détailleur.

Les causes de détérioration sont assez bien connues aujourd'hui, et si on n'a fait jusqu'à present aucun effort général pour améliorer cet état de choses, c'est pour la raison qu'il faudrait, pour obtenir un résultat valable, changer radicalement la méthode actuelle de suppléer le médicament au consommateur.

Le chimiste du Bureau de Santé du Massachusetts a trouvé que le plus grand nombre de fraudes est commis par le petit marchand, par le détailleur. Quoique le mot fraude ne représente pas exactement notre pensée, il n'en est pas moins vrai que les effets achetés du petit marchand, du pharmacien sont moins purs et plus sujets à caution que ceux achetés chez le manufacturier.

Le chimiste d'une des plus grandes manufactures de produits chimiques du pays, a fait remarquer qu'une des causes de détérioration du médicament est le mauvais receptacle dans lequel on le met, et après enquête on a trouvé que certains pharmaciens étaient non seulement négligents dans la manière de mettre à l'abri et de conserver les médicaments qui se détériorent facilement, mais de plus que les poids et mesures trouvés dans leurs établissements étaient inférieurs à l'étalon requis. Cette combinaison: mauvais réceptacle, mauvaise conservation et poids et mesures défectueux est suffisante pour expliquer pourquoi des préparations obtenues du pharmacien ne répondent pas du tout à l'ordonnance, et prouvent, après examen, de la part du fournisseur une négligence grossière ou une ignorance crasse.

Théoriquement une pharmacie devrait être une place où on ne pourrait rien obtenir sinon le médicament dans sa forme la plus pure et où les efforts de tous, du propriétaire et des employés tendraient sans cesse à l'obtention de ces résultats. Mais dans la plupart des pharmacies, les marchandises secondaires, celles qui attirent le passant (side-lines), aussi nombreuses que variées, prennent tellement la prépondérance sur les médicaments et les ordonnances que ceux-ci ne sont nullement contrôlés.